

Le fenua, entre renaissance culturelle et retour à la terre : vers une reconsidération des marges insulaires en Polynésie française

Sarah Bernard

Docteure en géographie – UMR Géolab 6042

Université de Limoges

sarah.bernard6@gmail.com

Florence Mury

Agrégée de géographie, doctorante et ATER en géographie

UMR Géolab 6042 – EASTCO

Université de Limoges – Université de la Polynésie française

florencemury@gmail.com

Résumé (8 lignes, anglais, français) :

« Explosion urbaine », « macrocéphalie » : à partir des années 1970, le modèle de l'exode rural s'impose dans les études de la répartition de la population en Polynésie française associant l'urbanisation et la centralité de l'agglomération de Pape'ete à une occidentalisation des modes de vie et au déclin du secteur agricole. Cependant, ce modèle ne permet pas de rendre compte de la persistance d'une trame de peuplement secondaire, dans les marges du territoire, alimentée par des mobilités en provenance de Tahiti mais aussi de métropoles plus éloignées. Si la reconsidération des marges ne concerne pas que la Polynésie française et a déjà été bien étudiée en Occident, les temporalités du processus dans ce territoire, l'attachement à la terre, au fenua (henua), la proximité avec les mouvements de renaissance culturelle enrichissent l'analyse de cette dynamique : le lien avec les marges n'a jamais été rompu, les contre-flux se sont toujours maintenus, le passé précolonial n'a jamais été perdu.

"Urban explosion", "hypercentralization": quickly this model became an essential part in the studies of the population distribution in French Polynesia, combining urbanization and the centrality of urban areas of Pape'ete towards the downturn of the local agricultural sector, but also the westernization of the way of life. However, such a model does not account for the persistence of

a minor spatial population framework in the margins of the territory fed by counter-flows from Tahiti but also from more distant cities. If the revaluation of margins does not only concern French Polynesia and has already been well studied in the West, here the temporalities of the process, the attachment to the land, to the fenua (henua), the closeness with cultural Renaissance movements enrich the analysis of such dynamic: the link with the margins has never been broken, the counter-flow have always been maintained, the pre-colonial past has never been lost.

Mots clés (5, anglais, français) :

Polynésie française, mobilités, marges, renaissances culturelles, retour à la terre

French Polynesia, mobility, margins, cultural renaissances, agricultural revival

Introduction

Diffusée fin 2021, « Koh-Lanta : la légende » a été tournée sur différents motu de Taha'a, une île située à un peu plus de 200 km de Tahiti. La mécanique de cette émission, déjà ancienne et bien étudiée par M. Redon (2017), repose sur l'idée d'un retranchement total, dans un espace désert, associé à un dépaysement fondé sur la consommation de paysages altérisés, allant du stéréotype du paradis lagonaire, avec ses eaux turquoise, à l'enfer vert et pluvieux. Le choix de Taha'a s'inscrit dans une représentation commune de l'organisation du territoire en Polynésie française, opposant Pape'ete, comme principale centralité urbaine développant son aire d'attraction sur Tahiti et Mo'orea, aux autres îles considérées comme quasi-désertes. Mais, comble du paradoxe, l'un des candidat.e.s jouait à domicile : Teheiura a grandi à Taha'a. Il a notamment été incriminé dans le scandale qui a émaillé le déroulement de cette saison. Des candidat.e.s seraient parvenu.e.s à se procurer des denrées alimentaires en échangeant avec des habitant.e.s. Ce « scandale » révèle le caractère très relatif, voire fictif, du « désert polynésien », une expression qui circule aussi dans la littérature scientifique (Bon, 2005) pour désigner les îles de Polynésie française hors Tahiti. Cet article s'intéresse donc aux marges, situées à l'écart de la centralité urbaine tahitienne et de ses périphéries. Il s'intéresse plus particulièrement aux mobilités à destination de ces espaces, qui remettent en cause la vision très centralisée du territoire.

Parler de marges en Polynésie française peut paraître tautologique dans la mesure où la situation de ce territoire a été régulièrement dépeinte en termes d'éloignement et d'isolement (Hau'ofa, 1993). Ce n'est pas l'approche privilégiée ici. C'est à l'échelle de la Polynésie française que nous souhaitons étudier les marges. Si cette qualification et la distinction entre centre, marges et périphéries s'inscrivent dans une démarche étique, qui est donc le fait de deux géographes françaises, blanches, ayant habité à Tahiti et Ra'iātea plusieurs mois ou quelques années seulement, elles viennent recouper des représentations largement répandues parmi les habitant.e.s de Polynésie française, qui, comme nous aurons l'occasion de le constater, se révèlent le plus souvent très critiques vis-à-vis de la centralisation du territoire sur Pape'ete.

En mobilisant le terme « marges », nous situons notre travail dans le prolongement d'une réflexion théorique relativement récente au sein de la géographie française, la double dimension sociale et spatiale de cette notion ayant semble-t-il retardé sa prise en charge dans le champ disciplinaire (Raffestin, 2013 ; Depraz, 2017 b. : 386). Même si la notion n'est pas encore complètement stabilisée d'un point de vue théorique (mais le sera-t-elle un jour ?), certaines caractéristiques ressortent des travaux sur le sujet.

Si l'on s'en tient à sa dimension spatiale, on peut ainsi dire que la marge se caractérise par une situation d'écart par rapport à un centre, ce qui en fait une notion à la fois relationnelle et relative (Raffestin, 2013 ; Sajaloli et Grésillon, 2018 : 135). Ceci explique qu'un même espace puisse être considéré à la fois comme un centre et comme une marge, selon l'échelle considérée. Hakahau à Ua Pou au Henua Enana (Marquises) est une localité qui joue le rôle de centre secondaire, c'est là que l'on trouve le quai principal de l'île, le dispensaire, la mairie... Ua Pou reste cependant une marge à l'échelle de la Polynésie française : l'accès par voie aérienne n'étant pas toujours assuré, l'économie de l'île restant peu intégrée au fonctionnement du centre tahitien ou à l'économie monde. Et l'on touche ici justement au caractère multidimensionnel de l'écart qui définit la marge par rapport au(x) centre(s) de référence : cet écart peut relever de facteurs logistiques, sociaux, culturels, économiques... Les géographes s'entendent alors globalement pour dire que cet écart peut être le signe que la marge présente de fait une certaine capacité ou des velléités d'avoir une vie propre (Sajaloli et Grésillon, 2018 : 130), de s'auto-organiser (Prost, 2004 : 175), de s'autonomiser (Landel et al, 2017 : 2) en vertu de l'originalité, de la créativité qui lui est reconnue, laquelle tranche avec la norme qui émane du centre mais aussi avec la dépendance directe qui caractérise les périphéries. Toutefois, la reconnaissance

d'une autonomie propre aux marges peut ouvrir la voie à une euphémisation des problèmes sociaux structurels qui caractérisent ces espaces (Depraz.a, 2017 : 7). Dans un monde connecté et marqué par la puissance des grands pôles urbains, l'isolement, certes relatif, de la marge, peut être un facteur de relégation sociale, ce facteur ne pouvant, à l'inverse, être considéré comme seul déterminant pour définir la marge (Montagné-Villé, 2007 : 306).

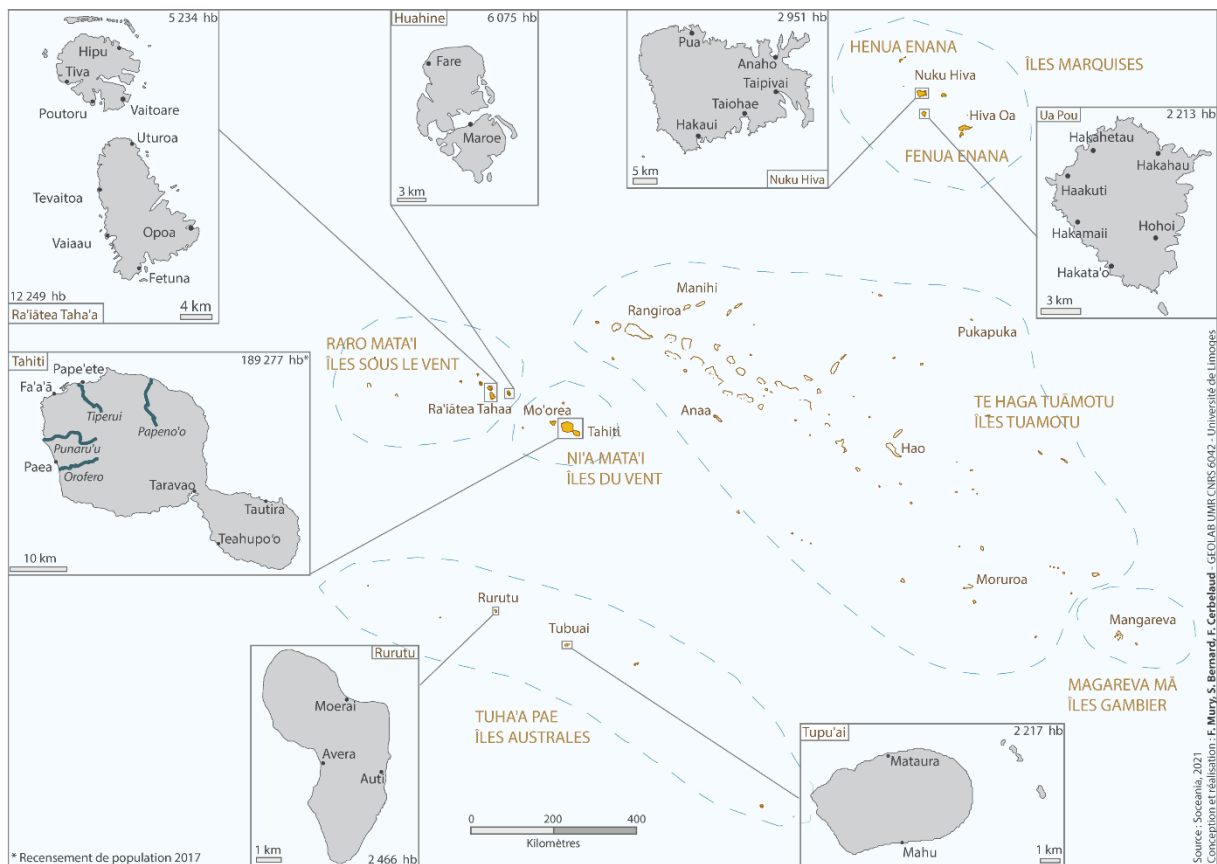
Nous inscrivons donc la notion de marge dans un modèle géographique l'associant à celle de centre mais aussi de périphérie, une proposition déjà formulée par R. Brunet (1980 : 258) et repensée plus récemment par S. de Ruffray (2000). La marge vient ainsi enrichir un modèle centre-périphérie beaucoup plus installé dans la discipline. Alors que la marge est définie par sa situation d'écart, la périphérie s'inscrit dans la logique du moindre (Lussault, 2013 : 1040), du négatif (Reynaud, 1981 ; Cattan, 2006), les études sur la périurbanisation et la rurbanisation ayant cependant partiellement remis en cause cette seule manière d'aborder les périphéries (Poulot, 2008 ; Tommasi, 2018 ; Saumon, 2019). Les périphéries se caractérisent ainsi par leur manque d'autonomie décisionnelle (Reynaud, 1981 : 31-58) mais également souvent par leur spécialisation fonctionnelle et leur plus grande accessibilité que les marges, ce qui conditionne leur exploitation directe par les centres. Par exemple, Pora Pora (Bora Bora) et Rangiroa sont reliées à Pape'ete par plusieurs vols quotidiens et constituent des périphéries touristiques intégrées. Mangareva qui concentre près du quart des surfaces lagunaires exploitées pour la production des fameuses perles « de Tahiti » présente actuellement une périphéricité certaine, similaire à celle qu'a connue l'île de Makatea durant l'exploitation du phosphate entre 1908 et 1966, avant de (re)devenir une marge du territoire. Le modèle centre-périphérie-marge pour être pertinent doit donc tenir compte des évolutions qui affectent les territoires en question, entraînant parfois des formes de réversibilité. Ainsi, il convient de rappeler que la centralisation du territoire, de l'actuelle Polynésie française, est relativement récente : il s'agit d'une conséquence de la colonisation (Bernard et Bernardie-Tahir, 2021). A partir de 1962, moment de l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.), cette centralisation s'est considérablement renforcée.

La marge peut alors apparaître comme une périphérie présentant un déficit d'intégration (de Ruffray, 2000), qu'il s'agisse d'un déficit d'accessibilité ou d'une absence de spécialisation économique qui la rend peu compétitive. Selon cette perspective développementaliste (qui, comme nous le verrons plus loin, est aussi celle des pouvoirs publics en Polynésie française), la marge est dès lors considérée comme une anomalie (temporaire) dans l'intégration d'un

système territorial (Depraz b., 2017 : 387), une anomalie vouée à être résorbée (Prost, 2004 : 179), voire inversée (Lévy, 2019 : 11). La persistance de la relégation qui caractérise malgré tout de nombreuses marges semble cependant limiter la pertinence d'une telle approche téléologique.

En tenant compte de ces réflexions théoriques sur la notion, nous qualifierons donc de « marges », l'ensemble des espaces restés à l'écart du développement urbain de Pape'ete et qui sont peu intégrés d'un point de vue économique au fonctionnement du centre tahitien ou à l'économie monde (via le tourisme international ou l'exportation de productions de niche). De ce point de vue, les îles privées comme Nukutepipi par exemple aux Tuamotu ne sont donc pas des marges mais des lieux d'entresoi, des antennes du centre. Nous aborderons ainsi plus particulièrement quelques territoires (figure 1) au sein desquels nous avons effectué un travail d'enquête qualitative fondé sur la réalisation d'entretiens semi-directifs et d'observations dans les fonds de vallées (de l'Orofero, de la Tipaerui, de la Papeno'o, de la Punaru'u) et sur la presqu'île de Tahiti (Fenua 'Aihere), à Nuku Hiva et Ua Pou (Henua Enana, Marquises), à Rurutu et Tupu'ai (Tuha'a Pa'e, Australes) et à Huahine et Ra'iātea enfin (Raro Mata'i, Îles Sous le Vent). Cette dernière île qui présente un profil intermédiaire entre périphéricité et marginalité, et donc une marginalité moins évidente, nous permettra aussi d'aborder les effets des stratégies d'intégration. La notion de marge est bien une catégorie de pensée que nous choisissons de mobiliser pour rendre compte de la situation de certains territoires souvent décrits en termes d'éloignement ou de relégation par les acteur.rice.s que nous y avons rencontré.e.s, sans que le terme « marge » n'apparaisse en tant que tel dans les entretiens en question.

Figure 1. Territoires étudiés



L'objectif ici est donc d'étudier des mobilités qui se dirigent vers les marges. Le terme « mobilités » est ici préféré à celui de « migrations » car rien ne peut garantir la pérennité des changements de résidence que nous avons analysés. De plus, nous avons tenu à ne pas nous limiter aux seules mobilités résidentielles et à rendre compte d'un continuum mobilitaire (Cailly et al., 2020 ; Bernard et Bernardie-Tahir, 2021) dans lequel celles-ci sont associées aux mobilités touristiques et récréatives. La persistance de ces mobilités à destination des marges et le maintien d'une population dans ces territoires attestent l'existence d'une trame de peuplement, moins bien documentée que celle centrée sur Pape'ete, et dont nous avons donc cherché à rendre compte.

Pour ce faire, nous avons choisi de mobiliser une méthodologie qualitative. En effet, les mobilités étudiées présentent une certaine volatilité : selon les recensements, elles peuvent

passer en dessous des radars de l'approche quantitative, et ressurgir notamment lors des moments de grande tension, comme lors de la crise de 2008. C'est le propre des signaux faibles¹. Les mobilités en jeu, même minimales, peuvent avoir des effets structurants dans les îles concernées où les effectifs de population sont souvent relativement réduits, et où, surtout, les revenants.e.s et les primo-arrivants.e.s² peuvent être à l'origine de projets agricoles ou culturels considérés comme novateurs. Documenter les retours ou les arrivées dans ces espaces de marge nécessitait donc un travail qualitatif auprès des populations mobiles, c'est ce que nous avons engagé chacune de notre côté, mais aussi conjointement dans les fonds de vallées de Tahiti. Cet article est donc le fruit d'une collaboration (figure 2) qui, sans être prévue à l'origine, s'est vite révélée fructueuse étant données les convergences que nous avons tout de suite pu identifier entre nos entretiens concernant la valorisation de la terre, du fenua (henua).

Figure 2. Entretiens réalisés

Contexte de recherche	Lieux des entretiens	Nombre d'entretiens utilisés	Nombre d'autochtones	Nombre de popula' ³
Travail conjoint dans les fonds de vallées de Tahiti (2018-2019)	Punaru'u (1) Papeno'o (1) Tipaerui (2) Orofero /Vaiatu (6)	10	8	2
Thèse de S. Bernard (2021)	Ra'iātea (15) Rurutu (1) Tupu'ai (1) Huahine (1)	18	11	7
Thèse de F. Mury (2022)	Ua Pou (2) Nuku Hiva (2) Tahiti, vallées (5) Mo'orea (3)	13	11	2

¹ L'INSEE montre ainsi à partir des données de l'ISPF que la période 2007-2012, « marquée par la crise et la dégradation du marché du travail sur Tahiti » correspond à une augmentation de la population d'environ 7% aux Marquises et 8% aux Australes. Si l'augmentation est plus modérée ensuite entre 2012 et 2017, les « revenants¹ » ne se ré-expatrient pas vers Tahiti (INSEE, Torterat et Bolduc, 2018).

² Les primo-arrivants sont les individus étrangers qui viennent s'installer dans les îles.

³ En reo tahiti : « étranger.ère blanc.che ».

	Huahine (1)			
--	-------------	--	--	--

Le séjour de S. Bernard de trois mois à Ra'iātea lui a permis d'aller à la rencontre d'un plus grand nombre d'acteur.rice.s et d'avoir une meilleure compréhension de la structure agricole dans cette île. Plusieurs avions parcourent chaque jour les 200 km qui séparent cette île de Tahiti. Comptant un peu plus de 12 000 habitants, Ra'iātea est la troisième île la plus peuplée de Polynésie française, selon le recensement de 2017.

En plus des entretiens réalisés à Tahiti, le travail effectué par F. Mury auprès des acteur.rice.s des renaissances culturelles l'a amenée également à se rendre pour le Matavaa de 2019 (Festival des Arts des îles Marquises) à Ua Pou et Nuku Hiva aux Marquises, un archipel situé à plus de 1400 km de Tahiti. Alors que Nuku Hiva bénéficie de vols réguliers directs ou semi-directs en provenance de Tahiti, il faut prendre un petit avion (souvent indisponible) ou une navette maritime au départ de Nuku Hiva pour rejoindre Ua Pou. Les effectifs de population de ces îles marquisiennes sont beaucoup plus modestes : un peu moins de 3 000 habitants à Nuku Hiva et environ 2 200 à Ua Pou.

Ainsi, à partir des entretiens que nous avons réalisés auprès des populations qui se rendent dans ces marges, nous examinerons plus particulièrement le rôle joué par deux phénomènes, impliquant une valorisation du rapport à la terre : le renouveau agricole et la renaissance culturelle. Le renouveau agricole est un terme générique, rassemblant des dynamiques disparates, voire contradictoires, comme le réinvestissement de terres ayant connu un enrichissement à des fins de production agricole plus ou moins intensive, mais aussi l'ensemble des pratiques et des idées s'inscrivant dans une logique de « retour à la terre » (Sallustio, 2018), que celui-ci soit motivé par des arguments écologistes, anticapitalistes, par des démarches relevant du développement personnel ou d'une rhétorique New Age, mobilisant à la fois un rapport nostalgique et utopique à la marginalité rurale.

Par « renaissance culturelle », nous désignons enfin un certain type d'énonciation visant à affirmer une différence (Bhabha, 1994) par la reconsidération d'un héritage ancien, ici largement précolonial. Dans un contexte comme la Polynésie française marqué par la colonisation et l'influence occidentale, la renaissance culturelle est un projet diffus, initié à partir des années 1970-1980, et porté par différent.e.s acteur.rice.s, ayant pour trait commun d'accorder de la valeur à des pratiques, des savoirs, ou des arts, pensés comme spécifiques au territoire qu'il.elle.s investissent. La base territoriale à partir de laquelle les acteur.rice.s

énoncent une différence dans le cadre du processus de renaissance culturelle en Polynésie française se calque de plus en plus sur les contours de l'archipel et de moins en moins sur ceux du pays, la renaissance mā'ohi (à l'échelle de la Polynésie française) ayant été contestée notamment par la renaissance marquisienne (Saura, 2008). S'ils ne sont pas toujours indépendantistes, ces acteurs partagent de fait un même souci d'affirmer l'existence de façons de faire, de penser, de vivre spécifiques à leur archipel et qui avaient pu être interdites par les pouvoirs coloniaux. Or, nous avons remarqué que ce mouvement, même lorsqu'il s'agissait de la renaissance culturelle tahitienne, était structuré par un intérêt très prononcé pour les marges du territoire, entraînant des mobilités relevant aussi souvent d'une forme de « retour à la terre ».

Nous chercherons donc ici à comprendre comment, à la faveur d'un renouveau agricole et des renaissances culturelles, les représentations et les pratiques qui sous-tendent les mobilités en direction des marges participent moins d'une forme d'intégration de ces territoires (dans une logique transformative) que d'une valorisation des différentes formes d'écart qui les définissent (dans une logique de réappréciation voire de renversement des valeurs associées aux marges par rapport aux centres et aux périphéries). Mais avant d'investir cette hypothèse, nous entendons d'abord recontextualiser cette attractivité des marges, en montrant que les mobilités à destination de ces territoires, bien qu'elles relèvent du signal faible et qu'elles aient été relativement peu étudiées, n'en sont pas moins persistantes et donc structurantes.

I. Derrière la centralisation tahitienne, une seconde trame de peuplement marginale dans les autres îles de Polynésie française

A. Une transition urbaine marquée par la centralisation tahitienne

L'agglomération de Pape'ete rassemble aujourd'hui plus de 45 % de la population totale du territoire (INSEE, Torterat et Bolduc, 2018), l'aire d'attraction de ce centre urbain ne cessant de s'étendre. Pour expliquer ce qui a été décrit par certains auteurs comme une « explosion urbaine » (Tetiara'hi, 1983 : 353), un triptyque d'événements s'est vite imposé dans la bibliographie : la construction de l'aéroport international de Tahiti - Faa'a en 1961, le tournage du film *Les révoltés du Bounty* par L. Milestone en 1962 et l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) à partir de 1963 (Fages, 1974). D'autres travaux

(Ravault, 1967) ont cherché dans le contexte rural les facteurs push qui pouvaient contribuer également à l'attractivité de l'agglomération : crise de la vanille, érosion du modèle colonial de la coprah-culture, dégradation des terres agricoles, dépendance toujours plus forte aux importations, etc. Ces travaux scientifiques proposent ainsi une vision dramatisante de la transition urbaine associée non seulement à différentes crises dans les espaces ruraux mais également synonyme de déracinement, d'acculturation brutale pour les néo-urbains. Au début des années 1970, J. Fages alerte contre les conséquences de l'urbanisation qui, selon lui, peut aboutir au dépeuplement des archipels et engendrer des problématiques socio-économiques à Tahiti : « Le migrant qui se fixe à la ville doit abandonner la plupart des pratiques anciennes liées à la culture polynésienne ; [...] il doit s'adapter à des pratiques « occidentales » [...]. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les migrants soient des déracinés (du moins à la première génération) au sein d'une société dans laquelle ils perdent leur identité » (Fages, 1974 : 257).

Nous identifions ici, dans les premières analyses de l'urbanisation à Tahiti, un schéma récurrent associant ce processus à une occidentalisation rapide des modes de vie. Ce lien, explicite dans les travaux de J. Fages (1974), est encore développé par A. Babadzan dans sa thèse sur Rurutu (1982). Le sociologue qualifie de « milieu traditionnel » les îles de Polynésie française, hors Tahiti, mais aussi les espaces tahitiens situés au-delà de l'agglomération de Pape'ete. Cependant, la « tradition » que l'on pourrait y trouver ne serait pas celle d'une civilisation ancienne précoloniale mais d'une population ayant déjà fait l'objet d'une première acculturation, ayant débouché sur des formes de syncrétisme qui s'opposeraient encore à l'occidentalisation pure et simple qui se jouerait en ville depuis l'implantation du C.E.P. (Babadzan, 1982 : 6). On touche ici à un certain nombre de controverses : concernant d'une part le lien entre urbanisation et occidentalisation et d'autre part l'idée d'une culture inaccessible, toujours déjà syncrétique, y compris dans les marges. Rappelons tout d'abord que, malgré le poids et la pérennité de la colonialité comme facteur d'assujettissement structurel (Mignolo, 2001), l'agency, au sens de « capacité d'action », des populations océaniques dans le processus d'urbanisation est de plus en plus reconnue. Déjà en 1971, G. Ringon proposait une analyse sociologique de l'installation des néo-urbain.e.s dans l'agglomération de Pape'ete, identifiant un regroupement familial ou affinitaire, par archipel, des ressortissant.e.s des autres îles.

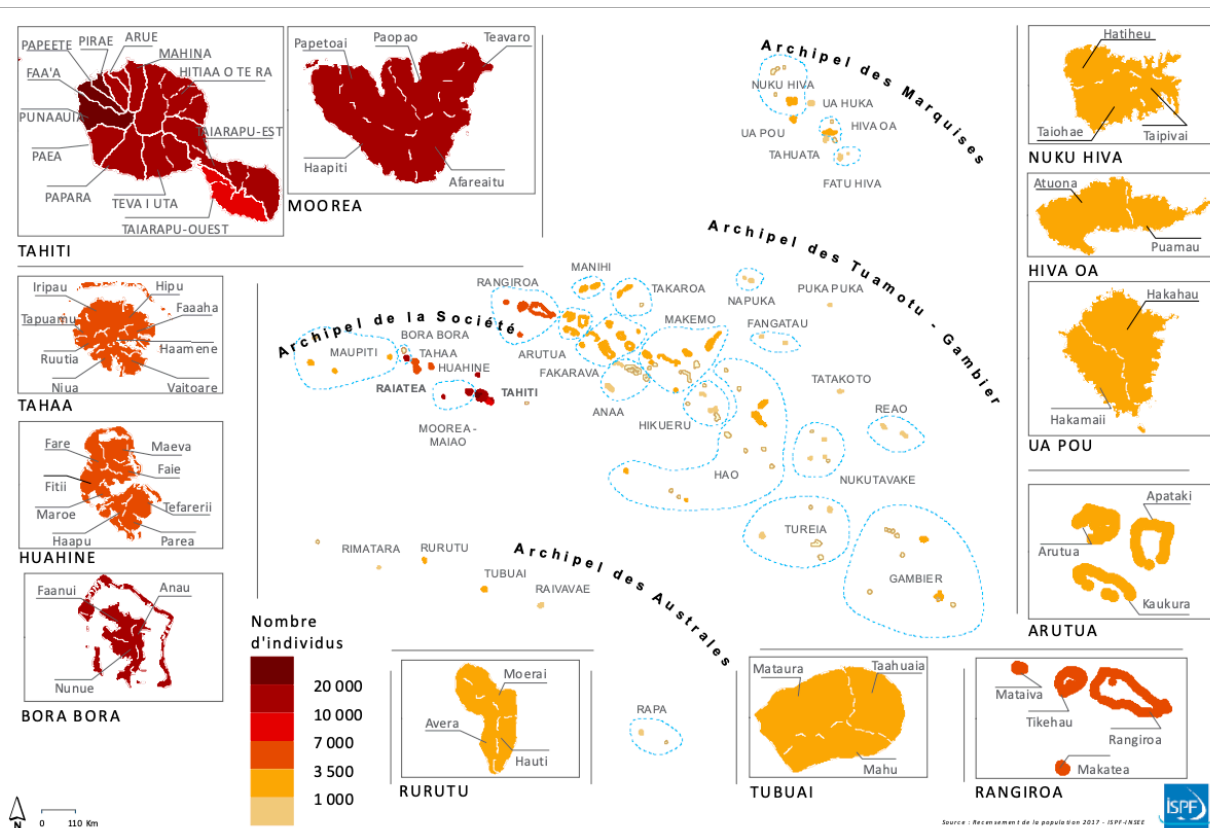
Cette capacité à inscrire dans l'espace urbain des formes d'aménagement et de sociabilité importées des marges rurales constitue un trait distinctif de l'urbanisation dans le Pacifique. J.-P. Doumenge (2016 : 26) parle à ce sujet d'« autochtonisation » des villes océaniques, obtenue grâce à la recomposition sur place de l'ambiance du « village natal ». Près de quarante ans plus tôt, l'écrivain et universitaire d'origine samoane A. Wendt (1976) affirmait déjà que, loin de constituer une expérience d'occidentalisation, l'urbanisation avait autorisé une diversification des modes de vie, signe du caractère vivant des cultures océaniques (Wendt, 1976 : 52). Le procès en occidentalisation des cultures océaniques tant urbaines que rurales repose sur une vision passéiste de celles-ci et n'a donc pas lieu d'être.

Malgré ces apports, la vision dramatisante de l'urbanisation à Tahiti reste bien souvent de mise et « le désert polynésien » (Bon, 2005) continue de désigner les autres îles de Polynésie française. Nous voyons ici une tendance chez les chercheurs à transposer dans un contexte océanique le schéma émotionnel associé, en Europe, à l'exode rural. Comme G. Pestaña et P.-C. Pantz (2015) l'ont déjà démontré au sujet de la Nouvelle-Calédonie, ce modèle de l'exode rural ne peut véritablement être reconduit dans le contexte polynésien et ce pour plusieurs raisons que nous allons maintenant aborder.

B. Un peuplement des marges tout sauf relictuel

Le dernier recensement communal de la population a permis à l'Institut de la Statistique de la Polynésie Française (ISPF) d'établir le document suivant.

Figure 3 – Répartition de la population en Polynésie française en 2017 (Source : ISPF, 2018)



Il existe bien des îles qui ont été presque totalement désertées en Polynésie française : aux Gambier par exemple, Mangareva rassemble depuis le C.E.P. la quasi-totalité de la population de l'archipel (Dupon et al., 1993, planche 17). En dehors de ces quelques cas de figure, et en repassant à l'échelle du groupement d'îles, il apparaît que les archipels, hors Îles du Vent, gagnent de la population depuis les années 1980 (figure 4) même si en proportion la part de la population totale qu'ils concentrent peut régresser.

Figure 4 – Évolution de la population dans les archipels de Polynésie française (Source : ISPF, 2018)

Population au RP			Date RP						
Subdivision Ile	Ile	Geo Ile	RP 1983	RP 1988	RP 1996	RP 2002	RP 2007	RP 2012	RP 2017
Iles Du Vent			123 069	140 341	162 686	183 804	194 683	200 714	207 333
Iles Sous-Le-Vent			19 105	22 232	26 838	30 303	33 165	34 581	35 393
Marquises			6 548	7 358	8 064	8 548	8 658	9 261	9 346
Australes			6 283	6 509	6 563	6 329	6 304	6 820	6 965
Tuamotu-Gambier			11 793	12 374	15 370	15 846	16 896	16 831	16 881
Grand Total			166 798	188 814	219 521	244 830	259 706	268 207	275 918

En dépit de l'attractivité de Tahiti, la population se maintient, augmente même, dans les autres îles. Malgré des phénomènes de concentration au sein de chaque archipel, la dispersion reste importante. Il faut dire qu'au moment de la fermeture du C.E.P., le retour dans les îles secondaires a été encouragé par le gouvernement polynésien dans le but de favoriser la diffusion du développement économique moderne (Hauteserre, 2004) sur le territoire, suivant ainsi une logique classique centre-périphérie. Nous reviendrons plus loin sur l'incidence et les modalités de cette politique, notamment dans le domaine agricole. Et l'on peut ici se demander si le maintien d'une proximité communautaire en ville, le regroupement par archipel des populations à Pape'ete, n'a pas facilité les allers-retours avec les marges.

C. Des mobilités à destination des marges qui interrogent le modèle de l'exode rural

Dès les années 1970, l'économiste et anthropologue C. Robineau évoquait l'existence de contre-flux en provenance de Tahiti et à destination des autres archipels : « Hormis la période 1960/1963, moment crucial de crise et d'exode rural, les arrivées ne sont pas moins nombreuses que les départs » (Robineau, 1981 : 140) et renversait le discours pessimiste de l'exode rural : « les personnes qui partent reviennent et [...], tout compte fait, la mobilité des personnes ne signifie pas l'instabilité de la collectivité » (Robineau, 1981 : 166).

L'analyse des recensements suivants révèle la même tendance (Hauteserre, 2004 : 12 ; Vucher-Visin, 2014a ; 2014b ; Sierra-Paycha et Lesage, 2019). Pour appuyer notre propos, la figure 5 présente, pour la période 2012-2017 (dernière période intercensitaire), ces flux à destination des marges et des périphéries insulaires. Ce n'est pas tant l'existence de ces mobilités qui nous pousse à remettre en question ici la pertinence de l'exode rural comme modèle (on doit pouvoir montrer qu'en France continentale aussi des flux centrifuges ont accompagné l'exode rural) que l'ampleur et la contemporanéité de ceux-ci avec les départs pour Tahiti et ce quasiment dès le début de la centralisation.

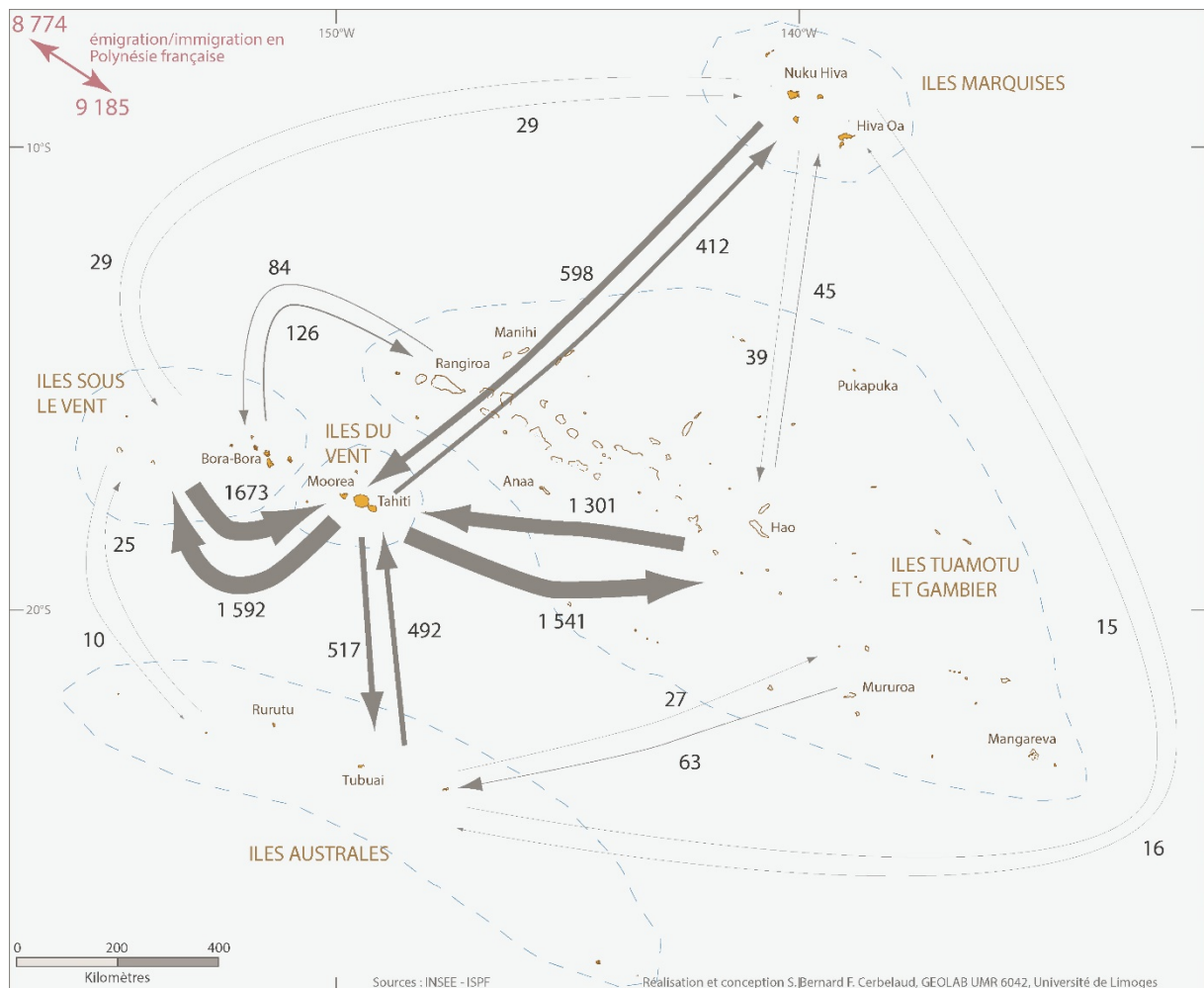


Figure 5. Persistance des contre-flux entre Tahiti et les îles secondaires : les mobilités des individus entre 2012 et 2017

D. Dépasser les schémas dominants pour étudier les signaux faibles et tenir compte du contexte mobilitaire océanien

Au-delà de la simple mise en évidence de ces flux en direction des marges et de leur persistance du milieu des années 1960 à aujourd'hui, c'est la question du sens, de l'interprétation à donner à ces mobilités qui a intéressé les scientifiques en Océanie. L'aisance dont les populations océaniques font preuve pour mettre en œuvre à plusieurs étapes de leur vie des mobilités résidentielles complexes a été plusieurs fois considérée comme un trait culturel historique. Certain.e.s chercheur.euse.s ont insisté sur la continuité qui existe entre les schémas de mobilité actuels et les schémas de mobilité anciens, précoloniaux, propres à la région. E. Hau'ofa (1993) reproche ainsi à l'épistémologie occidentale de considérer l'océan comme une coupure et non

comme un lien dans une perspective d'autant plus anachronique que la mondialisation autorise justement une accélération des mobilités et des échanges entre les îles mais aussi, au-delà, avec les autres parties du monde. Il rappelle que l'accès à des ressources éloignées, situées sur plusieurs îles a été une condition du succès du peuplement du Pacifique, motivant des communautés entières à prendre le large, à quitter leur île d'origine tout en maintenant des liens étroits avec celle-ci.

Émerge ainsi l'idée d'une culture de la mobilité en Océanie qui est aussi une culture du retour. C'est ce que montre T. Bambridge (2004), lorsqu'il propose la notion de « migration circulaire », pour rendre compte du fait que, pour les populations du Pacifique, l'île d'origine représente toujours l'horizon même idéalisé des trajectoires résidentielles. Que ce retour au point de départ soit ou non mis en œuvre, cette trajectoire idéale structure aussi les échanges avec l'île d'origine. Là encore, ces échanges sont tous sauf unilatéraux. E. Hau'ofa a par exemple insisté sur la nécessité de restituer la réciprocité des échanges en tenant compte de l'ampleur des envois informels depuis les marges vers les populations en diaspora (Hau'ofa, 2013 : 13).

Ces liens tenaces avec les familles restées dans l'île d'origine ne concernent pas seulement la première génération de néo-urbain.e.s. Une partie du capital symbolique continue de se construire dans ces espaces marginaux. On retrouve ici des éléments de comparaison avec le schéma de transition urbaine ouest-africain, « un pied dedans un pied dehors » décrit par J.- L. Chaléard et A. Dubresson, au sujet de la Côte d'Ivoire (1989).

En Polynésie française, les liens avec les familles restées dans les îles d'origine se maintiennent. Dès les années 1960, M. Aubertel affirmait qu'il n'existait pas de véritable rupture et décrivait les liens entre les personnes restées dans les atolls des Tuamotu et les individus partis travailler au C.E.P. (Aubertel cité par Ravault, 1978 : 35). La question foncière demeurant un enjeu central en Polynésie française (Bambridge et Neuffer, 2002), les populations ont toujours conservé un lien physique ou virtuel avec ces espaces d'origine. Elles y reviennent régulièrement, elles les intègrent au patrimoine familial (ce qui est aussi un facteur de tensions dans une société où plusieurs normes foncières coexistent), elles continuent à échanger à distance avec les membres de la famille resté.e.s sur ces terres.

A l'aune de ce qui précède, il devient donc impossible de reconduire une vision unilatérale et asymétrique des flux entre centres et marges en Polynésie française : qu'il s'agisse des flux financiers et de marchandises, mais aussi des flux de personnes. Concernant ce dernier point, c'est la pertinence même de la transposition du modèle de l'exode rural en Océanie qui est contestée en ce qu'elle agit comme un « puissant présupposé » (Pestaña, 2016 : 2) qui empêche notamment ici de penser le caractère simultané et persistant des mobilités à destination des marges (figure 6).

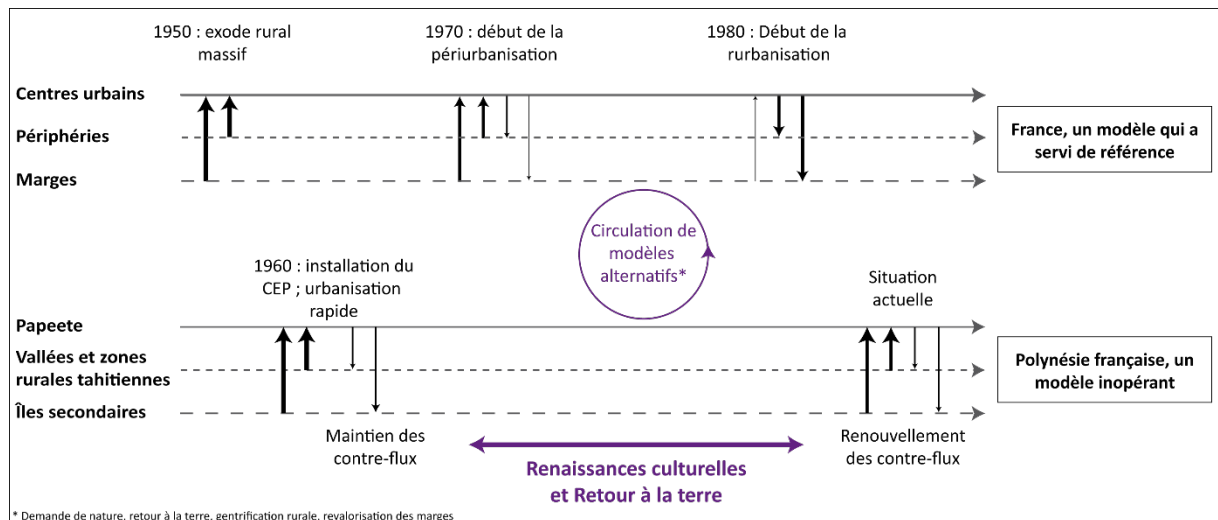


Figure 6. La Polynésie française, un contre-modèle de l'exode rural ? (Conception et réalisation personnelles)

Les théories sur la valeur de la mobilité, la culture du retour, le maintien des sociabilités par archipel dans les espaces urbains en Polynésie française et en Océanie fournissent un premier cadrage pertinent aux mobilités étudiées. Cependant, ces apports ne peuvent suffire si l'on cherche à comprendre ce que les populations autochtones et popula'ā qui mettent en œuvre aujourd'hui les mobilités vers les marges viennent chercher dans ces espaces ou même à appréhender ce qu'elles entendent quitter.

Face à ce constat, nous avons souhaité rendre compte de certaines caractéristiques propres au statut de la terre en Polynésie française et plus particulièrement dans les marges du territoire. Il ne s'agit pas de nier le fait que, dans ces espaces, l'attractivité du pôle urbain tahitien joue un rôle majeur mais de considérer que ces marges sont dotées de ressources spécifiques, parmi lesquelles la terre occupe une place à part, à l'intersection entre renouveau agricole et renaissance culturelle. La notion de fenua (henua en marquisien du nord) est ici centrale : si elle

permet effectivement de désigner la terre, elle présente aussi une dimension ontologique à la fois matricielle et profondément relationnelle (Chailloux, 2016) que nous avons cherchée à retranscrire en parlant de « rapport à la terre » ou de « lien à la terre ». La dimension matricielle de la terre est présente dans d'autres philosophies et dans des approches spirituelles plus récentes de type New Age, inscrites dans des logiques de développement personnel qui circulent aussi en Polynésie française (Alévêque, 2021), et peuvent mobiliser localement le terme « fenua ».

II. Choisir la marge : entre opportunisme foncier et retour à la terre, des intentionnalités qui s'opposent et se recomposent

A partir de l'analyse des entretiens réalisés auprès des acteur.rice.s venu.e.s ou revenu.e.s s'installer dans différents espaces marginaux de Polynésie française, nous avons pu identifier deux grands types de rapport à la terre, deux grandes catégories d'intentionnalité sous-tendant les flux centrifuges : une perspective développementaliste visant à tirer parti des opportunités notamment foncières qui existent dans les marges et les périphéries, une volonté de quitter le centre motivée par le rejet de celui-ci et/ou l'envie de se recentrer sur soi. A travers l'exemple des fonds de vallées de Tahiti et de la presqu'île une dernière sous-partie abordera des mobilités qui ne relèvent pas d'une installation à l'année mais de la fréquentation récurrente de ces espaces. Il ne s'agit en aucun cas d'élaborer une typologie, mais de proposer une grille d'analyse permettant de rapprocher mais aussi de distinguer entre eux les discours étudiés, en remarquant l'existence de motifs récurrents au sein de ceux-ci. Une petite partie des acteur.rice.s rencontré.e.s inscrivent ainsi leur arrivée ou leur retour dans la marge dans une logique caractéristique du développement d'une périphérie productive. Leur discours se distingue radicalement de celui des populations qui décrivent leur mobilité en termes de rupture par rapport à leur vie passée dans les espaces centraux mais aussi par rapport à des modes de vie et de production dominants identifiés comme sources de mal-être. Mais avant d'en venir à ces premiers résultats, il nous a semblé utile de documenter le contexte politique actuel, relativement favorable aux mobilités étudiées.

A. Un contexte politique relativement favorable aux mobilités en direction des marges insulaires

En effet, bien que les mobilités vers les marges aient précédé la mise en place de ces mesures, il peut être utile, dans un premier temps, de présenter le cadre institutionnel et la vision du territoire dont celui-ci est porteur.

Depuis la fin du C.E.P., un ensemble de dispositifs publics facilitent le développement d'activités économiques (agricoles, touristiques...) dans les marges (Hauteserre, 2004 ; entretien avec Marc Fabresse, ingénieur agronome pour la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire, Tahiti, 2018). Dans les années 1990, la signature du "pacte de progrès" négocié entre le territoire et l'État à la fin des essais nucléaires a été associée au transfert d'importants fonds financiers. Dans ce processus de développement engagé par l'État et suivi par le Territoire, le destin des cinq archipels de la Polynésie française dépendait des politiques conçues à Tahiti (Ghasarian et al, 2004). Le Territoire s'est engagé dans la construction d'aéroports et de ports dans les archipels, des réseaux routiers et électriques ont été développés et des plans ont été élaborés pour accroître les activités économiques. L'économie des Raro Mata'i, par exemple, devait être tournée, principalement, vers le tourisme et l'agriculture, avec la production de fruits, de coprah, de noni et de vanille. Cette dernière filière n'y est cependant pas réellement structurée aujourd'hui (Rapport IEOM, 2015). A travers ces politiques, les îles et autres marges rurales visées apparaissent comme des réserves de foncier à convertir en espaces productifs pour alimenter un marché « national » (à l'échelle de la Polynésie française) pour lequel la demande se concentre en grande partie à Tahiti, mais aussi parfois, pour certaines productions de niche, un marché mondial pour lequel Tahiti constitue là aussi un relais incontournable. Cette stratégie vise donc à transformer les marges du territoire, les espaces à l'écart du développement économique, en périphéries productives alimentant le centre en denrées ou renforçant son rôle d'intermédiation dans la mondialisation.

Un autre objectif poursuivi par ces politiques consistait aussi à « provoquer le retour dans les archipels de leurs émigrés pour réduire la taille d'un sous-prolétariat » urbain (D'Hauteserre, 2004 : 3). Véritable outil de gestion territoriale, le soutien aux plantations de cocotiers dans les atolls (Canavesio, 2016) mais aussi aux Marquises a, par exemple, permis d'assurer un revenu minimum à des populations dont la marginalité socio-économique était considérée comme problématique à Tahiti. Ce revenu de base est venu appuyer un mode de vie polyvalent hérité de la colonisation (Donaldson, 2016).

Plus récemment, le Recensement Général Agricole (R.G.A., 2013) a révélé qu'entre 1995 et 2013, les surfaces cultivées avaient diminué de 45% alors que le nombre d'actif.ve.s dans ce secteur avait baissé de 15%. Face à ce constat qui sonne comme un échec des mesures mises en œuvre jusqu'alors, et dans un contexte de prise de conscience politique de la nécessité de limiter les importations en redéveloppant l'agriculture à une échelle locale, l'action politique est devenue encore plus favorable au développement de projets agricoles de moindre envergure. Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place comme les Maisons Familiales Rurales ainsi que diverses aides⁴ concernant l'achat de matériel, la reconversion en agriculture biologique, l'aménagement des terrains, la formation, etc. Le schéma directeur de l'agriculture 2021-2030 entend remédier à la dépendance du pays aux importations alimentaires, et pour cela, prévoit une enveloppe de 100 milliards de F CFP pour renforcer les filières agricoles, promouvoir la qualité, notamment bio, et l'agro-transformation (Rapport 2020 de l'IEOM). A Ra'iātea par exemple, l'implantation de l'EPIC vanille (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) et les aides distribuées dans ce secteur permettent le développement de nombreuses exploitations de vanille sous ombrières.

Cependant cette prise de conscience n'est pas l'apanage des pouvoirs publics, elle existait déjà dans certaines des îles étudiées. Après le passage de différents cyclones en Polynésie française, au moment de la saison chaude des années 1982-1983, les îles Marquises se sont retrouvées partiellement coupées du reste du territoire durant plusieurs semaines, le fret maritime en provenance de Tahiti ayant été suspendu. Selon le chercheur Michael Koch, cet événement aurait entraîné une prise de conscience chez certain.e.s acteur.rice.s qui auraient alors initié « un retour à la terre » (Puna'auia, Tahiti, 2020).

Derrière l'image transmise par le RGA de 2013 d'un monde agricole en déprise, il existe bien différentes initiatives participant au renouveau agricole dans les marges. Il s'agit maintenant de les aborder.

⁴ L'aide ICRA (Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité) permet aux agriculteur.rice.s créateur.rice.s d'activité de bénéficier d'un salaire durant les trois premières années, d'une prime de démarrage, de formations et d'un accompagnement technique. D'autres agriculteur.rice.s se sont tourné.e.s vers l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui octroie des micro-crédits aux créateur.rice.s d'entreprises.

B. La marge, une opportunité foncière

Pour certain.e.s acteur.rice.s, rencontré.e.s à Ra'iātea notamment, la marge est un réservoir de foncier, la terre étant considérée dans ce cas-là comme un outil de travail. Achetée ou louée, la terre cultivée permet de développer une activité rentable quelle que soit son histoire et sa situation sur l'île (même s'il est plus pratique qu'elle se situe à proximité du domicile).

Pour ces personnes, l'installation en agriculture est le fruit d'un projet dont l'objectif est de développer une activité économiquement viable. Les cultures concernées sont d'abord des cultures d'exportation vendues à l'international et aux touristes mais aussi des cultures maraîchères, qui alimentent le marché local de l'île et plus généralement de la Polynésie française. Ces acteur.rice.s s'intègrent dans les circuits classiques de commercialisation mais se tournent souvent vers des techniques moins dépendantes des engrais chimiques, notamment les cultures biologiques.

C'est le cas de Wilfried, dans l'Orofero à Tahiti, ou de Thomas, à Ra'iātea, qui loue un terrain pour développer sa ferme biologique. Ici la terre est inscrite dans un modèle d'exploitation purement utilitariste, le choix du terrain ne dépendant que de la disponibilité du foncier : « On a commencé comme ça, à chercher un terrain, on a failli acheter un terrain plus proche de chez nous [...] et du coup on a demandé au maire de la commune s'il connaissait pas des terrains agricoles potentiels et il nous a montré ce terrain ici » (Thomas, Tumara'a, Ra'iātea, 2019).

Le cadre défini par les aides politiques du territoire favorise le développement de ce type d'exploitation. Ce même cadre accompagne aussi l'émergence d'autres démarches davantage centrées sur les marchés de proximité.

C. S'installer dans les marges pour rompre avec les modes de vie associés au centre et/ou se recentrer sur soi

Les marges rurales peuvent également être des espaces refuge pour les personnes en rupture familiale, personnelle ou professionnelle qui (re)viennent dans les îles ou dans les fonds de vallée. Elles y (re)trouvent des repères, sur un terrain familial ou pas, et, une fois sur place, se tournent parfois vers l'agriculture qui peut jouer un rôle structurant dans leur vie. C'est le cas de plusieurs acteur.rice.s rencontré.e.s qui ont fait le choix de la marge pour se recentrer sur eux.elles-mêmes après un accident de vie.

Ainsi, à Ra'iātea, Fred explique être venu se réfugier à l'endroit où il se sentait chez lui, après la mort de sa mère. Son expérience dans une exploitation productiviste en Nouvelle-Calédonie, a été l'élément déclencheur de son projet de permaculture. Dans une logique similaire, Victoire, à la suite d'un cancer, a changé sa manière de se nourrir en devenant vegan, et, pour fuir un conjoint violent, elle s'est réfugiée dans la vallée de son enfance. Poussée par sa fille, elle a développé une petite pension de famille pour partager sa nouvelle façon de vivre avec les personnes qu'elle accueille : « Ça fait que les légumes, ben j'achète pas, j'achète rien, parce que j'ai tout ici. Et en plus, c'est bio, je mange bio, alors pourquoi... parce que j'avais eu un cancer du sein en 2001, et depuis, je ne mange plus de poulet, tout ce qui est chair animale, je ne touche plus [...] je me suis dit j'ai bien fait de revenir ici, je vais me nourrir autrement, et je vais planter moi-même mes légumes sans produits chimiques, sans engrais, rien » (Victoire, Tumara'a, Ra'iātea, 2018)

L'envie de partager leurs histoires et de faire découvrir une autre manière de vivre est très présente dans les entretiens. Les personnes rencontrées s'investissent auprès des écoles pour sensibiliser et transmettre cette façon de vivre et de s'alimenter. Pour elles, ce sont donc le partage et l'échange de connaissances qui priment sur la commercialisation de leurs produits, à l'image de ce que Fred explique : « Je fais pas ça pour avoir un énorme revenu, je n'ai pas une visée de production pour m'enrichir » (Fred, Uturoa, Ra'iātea, 2019).

Par ailleurs, ces acteur.rice.s recherchent une certaine indépendance vis-à-vis des importations et privilégient des circuits locaux de distribution. Leurs débouchés sont multiples : autoconsommation, troc, famille, marchés, ventes directes de « particuliers à particuliers », vente en bord de route, etc. Plus récemment, à Ra'iātea, la distribution ou commercialisation des récoltes a fait l'objet d'une réflexion pour trouver des circuits alternatifs aux supermarchés. Une épicerie éphémère « Oikos » développe ainsi des ventes, itinérantes et en vrac, de produits proposés par des acteur.rice.s locales.aux inscrit.e.s dans une démarche bio.

La mobilité vers la marge est donc doublement envisagée comme un retour aux sources : un retour à la terre d'origine et un retour à des modes de production, de commercialisation et de vie plus simples. Pour ces acteur.rice.s la principale motivation à l'installation est d'ordre idéologique et éthique. Il.elle.s se rejoignent autour d'un élément commun : le rejet du système de production et de consommation dominant et expliquent s'être consacré.e.s à l'agriculture pour mener une vie plus saine, plus responsable et en contact avec « la nature ». C'est, d'ailleurs, pour cela qu'il.elle.s expérimentent des voies alternatives dans les modes de

production, de commercialisation mais aussi dans leur mode de vie et d'alimentation. Les caractéristiques des espaces marginaux ne suffisent pas cependant à en expliquer l'attractivité. Les désagréments et les dysfonctionnements associés au mode de vie urbain dans le centre motivent également les mobilités vers les marges.

D. Le rejet d'un mode de vie urbain

Dans les îles étudiées, l'« économie présentielle » (Davezies, 2009) joue à plein : la présence de retraité.e.s et de pensions ou hôtels touristiques en est le signe. Pour plusieurs ménages interrogés c'est au moment de la retraite ou d'une reconversion professionnelle, que le départ vers la marge s'est imposé. Le capital construit dans l'agglomération est ainsi consommé dans les marges insulaires. Certain.e.s de nos interlocuteur.rice.s ont même choisi de développer des hébergements en complément de leurs revenus, tout en conservant souvent un pied à terre en ville, occupé par les enfants ou les fêti'i. Cette logique existe aussi à Tahiti, au sein même de cette île. On peut citer ici le cas d'un ménage qui, tout en conservant un logement en ville, a réinvesti des terres familiales sur la presqu'île de Tahiti pour y développer une pension (photographie 1) fréquentée presque exclusivement par des résident.e.s (popa'ā mais aussi tahitien.ne.s).

Le paysage ici représenté a fait l'objet d'une construction minutieuse, l'entretien d'une pelouse et des nombreux arbres fruitiers dans un espace aussi humide nécessite un travail de tous les instants. Les panneaux solaires que l'on devine entre les arbres nous rappellent que cet espace n'est pas alimenté par le réseau électrique général. La pension dispose aussi d'un générateur allumé uniquement le soir et relégué dans un espace attenant. Le bateau reste le moyen de transport principal permettant de réaliser les transferts des client.e.s depuis le parking de Teahupo'o où la route goudronnée s'arrête mais aussi d'effectuer les excursions sur la Te Pari (la pointe du Fenua ' Aihere dépourvue de lagon). Les client.e.s qui fréquentent l'établissement, et qui, pour la quasi-totalité, vivent à Tahiti, viennent donc dans ce type de pension pour profiter d'un retranchement aménagé.



Photographie 1. Vue depuis un fare de la pension, sur le Fenua 'Aihere (cliché : réalisation personnelle, février 2020).

Les enquêtes menées auprès des responsables des associations de chasseurs et de cueilleur.euse.s d'oranges des vallées tahitiennes de la Punaru'u et de l'Orofero (Paea, figure 1 et figure 7) permettent de mettre en évidence le poids d'un habiter montagnard occupé plusieurs semaines et plusieurs week-ends par an par les membres de ces associations. En dehors de ces pratiques associatives, on retrouve cette fonction récréative dans la vallée de l'Orofero (Vaiatu) où les ayants-droit développent des aménagements légers sur leur terrain lorsqu'ils s'y rendent pendant les week-ends et les vacances : plantation d'arbres fruitiers, tubercules, plantes d'agrément, refuges...

Ces mobilités résidentielles ou de loisirs s'appuient sur des représentations négatives du fait urbain, lequel est en partie associé à un ensemble de dysfonctionnements et à un manque d'aménités environnementales. On retrouve ainsi dans le discours du jeune secrétaire de l'association pour la protection de la Punaru'u une valorisation des paysages mais surtout de la

rupture offerte par ces espaces de montagne avec le mode de vie urbain littoral. « J'ai une préférence pour la montagne. Moi j'aime être coupé du monde. Tu montes le weekend, t'es coupé du monde. Alors que quand t'as fini ta session de rame t'es tout de suite à la maison, t'es dans ton train-train habituel. En montagne, [...] tu reviens un peu au rudimentaire. T'as besoin d'eau, tu vas chercher de l'eau. T'es obligé de marcher, tu te déplaces ça fait une activité sportive ». On identifie ici des motifs déjà bien étudiés dans le cadre des recherches sur le capital environnemental en lien avec la valorisation du corps sportif (Saumon et Richard, 2021) dans les espaces dits de « nature ». Si nous avons étudié ce phénomène à Tahiti, cette logique a également été observée et analysée dans d'autres îles.

Cependant, les émotions décrites par les acteur.rice.s rencontré.e.s (y compris certains popa'ā) vont au-delà de la seule esthétisation et de la valorisation sportive du rapport à l'environnement. La marge est aussi régulièrement associée dans les discours à un certain type d'expérience à mi-chemin entre le ressenti spirituel et mémoriel. Victoire, par exemple, évoque une certaine fierté à guider les touristes qu'elle héberge au fond de sa vallée pour qu'ils puissent contempler les pétroglyphes de sa famille.

Il s'agit maintenant, dans une dernière partie, d'envisager le rôle que jouent cette expérience, ce renversement de l'opposition centre-marge et la considération dont les ressources présentes dans ces espaces bénéficient, dans deux mouvements de renaissance culturelle propres aux Îles de la Société et aux Marquises.

III. Un renversement de l'opposition centre / marge qui alimente les renaissances culturelles

Il s'agit donc de montrer ici comment les marges sont considérées par différent.e.s acteur.rice.s des renaissances culturelles comme des espaces où se concentrent les ressources environnementales, spirituelles, culturelles, alimentaires, historiques... valorisées par ces mouvements et dont le centre est souvent dénué.

A. L'émotion face aux traces

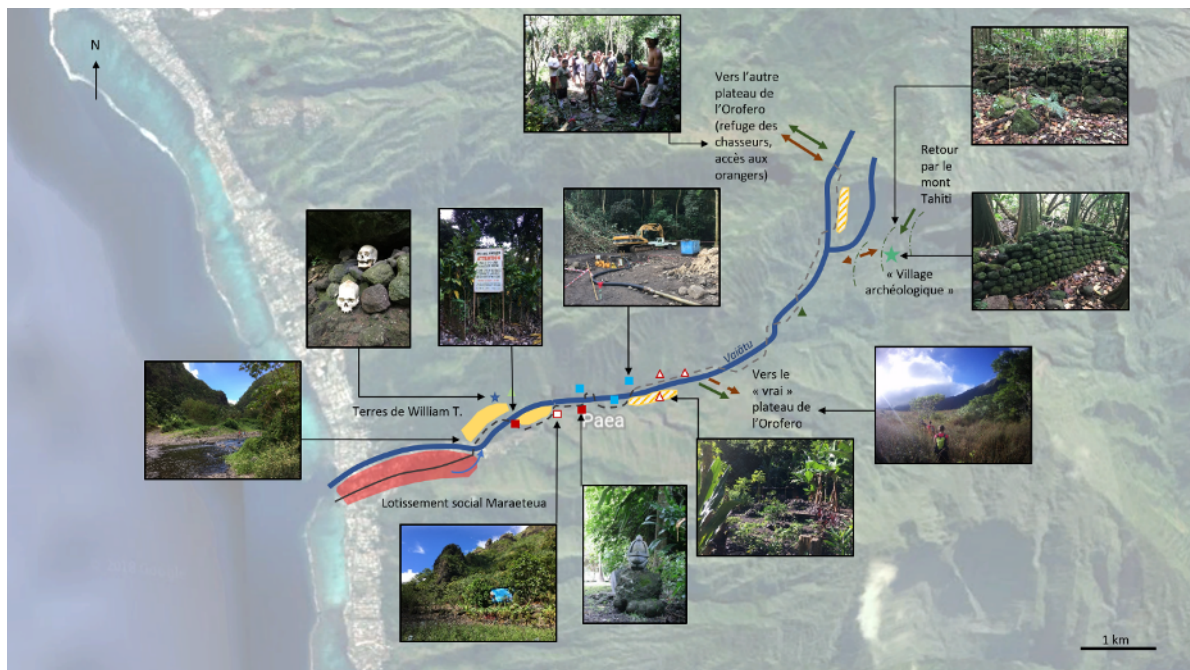
Le retour dans une vallée ou dans un espace difficile d'accès est régulièrement marqué par la « découverte » d'éléments précoloniaux. Ce moment du récit est associé à une forte charge émotionnelle, très explicite dans le discours de certain.e.s acteur.rice.s comme Heretu Tetahiotupa, tatoueur, musicien et réalisateur : « Je me souviens du festival ici en 2000, quand

on était à Kamuihei, c'était incroyable. Les souvenirs que j'en garde, c'était un moment d'émotion très forte, c'est plein de gens réunis ensemble qui sont émus, c'est carrément puissant dans un endroit qui est un cocon, un placenta : le Kohika » (Anaho, Nuku Hiva, 2019). Tetahai, le chef de groupe de Nuku Hiva lors du Matavaa o te Henua Enana (Festival des arts des îles Marquises) qui a eu lieu en 2019 à Ua Pou, va dans le même sens lorsqu'il compare le site moderne d'Anauu à Hakahau au site historique et plus difficile d'accès de Mauia à Hohoi : « on est monté à Hohoi le mercredi. On a dansé, là c'est différent. Tu vas ressentir que le site Hohoi... c'est ça le vrai partage. Pas Anauu, c'est moderne » (Taiohae, Nuku Hiva, 2019).

Cet intérêt pour les marges ne concerne pas que les Marquises. Hinatea Colombani, à la tête du centre culturel 'Arioi de Papara, à Tahiti, abonde également en ce sens « la vallée c'est chargé, tu retrouves les gestes » (Papara, Tahiti, 2020). Sunny Moana'ura Walker, figure emblématique aussi appelé "le païen" à Tahiti, a initié une démarche de redécouverte du polythéisme précolonial dans le fond de la vallée de Hamuta, à Pirae, s'efforçant de retrouver les gestes permettant d'honorer les Dieux de l'ancien panthéon polynésien (Pirae, Tahiti, 2021). Nous pouvons ici rapprocher cette démarche de celle qu'E. Glissant a théorisée dans le contexte caribéen au sujet des « traces », notion qui lui a permis de désigner les éléments porteurs de mémoires à partir desquels les cultures créoles s'énoncent de nos jours (Glissant, 1996). Côté océanien, cette expérience a également été érigée en motif littéraire par l'universitaire et romancier samoan A. Wendt. On la retrouve dans deux de ses romans : *Les feuilles du Banian* (2005), où deux jeunes garçons découvrent des conques fêlées au sommet d'une montagne, à Samoa, et *Le baiser de la mangue* (2008), où cette fois c'est un cimetière qui est mis au jour dans un fond de vallée qu'on croyait n'avoir jamais été habité. Dans les deux récits, la découverte de traces « antiques » dans les marges constitue un tournant dans l'histoire des personnages principaux.

L'émotion ressentie alimente des frustrations : « quand on va au fond de la vallée, sur le plateau, ou autre, c'est bien de pouvoir raconter les histoires, les mythes... Mon voisin il a un livre dans lequel il y a tout ça, mais jusqu'à maintenant il veut pas me le prêter, quoi, pour qu'on raconte aux jeunes, qu'ils comprennent tout ce qu'il y a dans cette vallée », nous raconte le président de l'une des associations de chasseurs d'une vallée de Tahiti (Tahiti, 2019). L'organisation de la vallée de l'Orofero (Vaiatu), représentée dans le croquis ci-dessous (figure 7) est d'ailleurs révélatrice des différentes ressources que peuvent fournir les marges : comme réserves de

foncier pour l'agriculture dans la partie aval, comme réserves de gibier et de fruits dans la partie amont et sur les plateaux, et enfin comme réserves de « traces » entre ces deux espaces.



I. La basse vallée : un espace aménagé comme une périphérie (une réserve de foncier)

A. Un vaste lotissement social géré par le Territoire dont la population est toujours perçue comme extérieure

- Lotissement « social »
- Route goudronnée et éclairée la nuit
- ↗ Baignade, ramassage de poissons... rares sont les habitant.e.s du lotissement qui vont au-delà

B. Derrière le lotissement, un espace géré par les acteur.rice.s municipaux se réclamant d'une autochtonie locale

- Terres agricoles cultivées par W. T. et ses employés
- Installations hydrauliques (captages, évacuations d'air des galeries souterraines...)
- Piste et gués pour les véhicules tout terrain
- ▲ Apiculture
- ★ Crânes mis au jour par le « gardien »

C. Formes d'habitats relictuelles en amont du lotissement

- ▲ Campement organisé par les ayants-droits de l'une des terres de la vallée
- Habitat permanent (gardien, sculpteur et sa femme)
- Habitat temporaire de W. T.

II. La partie amont : cultures, prélèvements, considérations esthétiques-environnementales dans une marge

A. Un accès au fond de vallée et aux plateaux développé par l'association de chasseurs-cueilleurs

- Sentier de randonnée entretenu par l'association
- ➔ Accès aux plateaux attenants par les membres de l'association de chasse
- ➔ Sentiers moins empruntés par les membres de l'association

B. Des pratiques qui se superposent à celles des chasseurs-cueilleurs

- ▨ Terrains mis en culture par des particulier.ère.s (ayants-droits ou jeunes sans emplois toléré.e.s par le président de l'association) : plants d'ananas, banane, fleurs...
- ➔ Sentiers empruntés et parfois entretenus par les randonneur.euse.s
- ▲ Arbres remarquables étudiés par les botanistes (pouteria grayana)

C. Les « traces » d'un passé précolonial

- ★ Vestige d'un marae
- ▨ Terrasses en ruines (signes d'une occupation ancienne)

Figure 7. L'Orofero : chasse, cueillette, randonnée et « traces » précoloniales (source : entretiens ; conception et réalisation personnelles).

L'émotion face aux « traces » peut enfin servir d'autres finalités comme lorsque ce président d'une association de chasseurs embauche des archéologues dans le but d'identifier et de mettre au jour des vestiges afin d'empêcher tout aménagement futur de la vallée qu'il protège (Tahiti, 2018).

De la même manière qu'une majorité des acteur.rice.s que nous avons rencontré.e.s valorisent la possibilité de développer un mode de vie jugé plus proche du fenua (henua), la proximité avec les « traces » peut donc être explicitement recherchée.

B. Choisir la marge pour aller plus loin dans les renaissances culturelles

Le travail réalisé auprès des acteur.rice.s de différentes renaissances culturelles en Polynésie française (tahitienne et marquisienne notamment) a permis d'identifier plusieurs parcours relevant des contre-flux précédemment étudiés et de l'attractivité des fonds de vallées de Tahiti. Henri Hiro, l'une des figures tutélaires de la renaissance culturelle mā'ohi, avec Turo a Raapoto, a lui-même suivi cette trajectoire à la fin des années 1980 : si c'est bien à Pape'ete, dans le cadre de ses fonctions à La Maison des jeunes et de la culture de Tipaerui, qu'il a développé ses projets dans le domaine du cinéma et des arts dramatiques, c'est dans une vallée, dépourvue d'accès routier, à Huahine, une île voisine de Ra'iātea, qu'il avait choisi de poursuivre son objectif de réappropriation et d'énonciation de la culture mā'ohi. Dans ce projet qui n'a pu totalement aboutir en raison de la maladie qui l'a rapidement frappé, le travail de la terre occupait une place centrale, de même que l'utilisation de matériaux locaux et le retour à une architecture traditionnelle pour la construction de la maison familiale. « [Concernant l'indépendance économique], Henri il avait ses réponses à lui et ses réponses c'était de vivre à notre façon, en utilisant tout ce qu'il y a autour de nous, un petit peu de façon traditionnelle quoi, voilà quoi. Et c'est une des raisons pour laquelle, nous sommes partis à Huahine, en 1988. Au bout d'un certain temps, il en a eu..., il a voulu joindre les actes à la parole... » (entretien avec Do Carlson, veuve d'Henri Hiro, Pape'ete, 2021). Henri Hiro semble avoir tracé un chemin que d'autres acteur.rice.s des renaissances culturelles suivent aujourd'hui. C'est le cas de l'écrivaine Chantal Spitz, à Huahine également (Pape'ete, Tahiti, 2019), du réalisateur et tatoueur Heretu Tetahiotupa, à Anaho, une baie de Nuku Hiva accessible seulement à pied ou en bateau (Anaho, Nuku Hiva, 2019) mais aussi d'Hinatea Colombani, à la tête du centre culturel 'Arioi (Papara, Tahiti, 2020), qui développe certains de ses projets et habite dans une vallée de Papara, à Tahiti.

Ces acteur.rice.s convergent dans une même valorisation des espaces les plus marginaux, les plus ruraux. « Ce pays c'est pas Pape'ete. Je vis à Huahine les gens ils sont « culturels », ils sont cultivés, ce pays c'est pas Pape'ete avec la demitude⁵ là qui occupe tout l'espace » explique la romancière Chantal Spitz (Pape'ete, Tahiti, 2019). Il pourrait être tentant de voir dans cet intérêt pour les marges une simple pastorale, émanant de citoyen.e.s en mal de « campagne » ou le rejeu d'un mythe des origines associant espaces de nature et culture autochtone. Ceci reviendrait soit à transposer un schéma affectif propre à l'exode rural, tel qu'il a eu lieu en Occident, ce que nous avons désormais exclu de notre réflexion ; soit, à ne voir dans les renaissances culturelles polynésiennes que la reproduction d'un exotisme convenu, ce qui aboutirait cette fois à ne pas recevoir ces productions pour ce qu'elles sont, à savoir l'énonciation de différences (Bhabha, 1994). On pourrait enfin rapprocher cette hiérarchisation de l'opposition entre milieu traditionnel syncrétique et ville moderne proposée par A. Babadzan (1982). Cependant, un tel rapprochement ne serait pas pertinent puisque c'est justement l'expérience d'un passé précolonial, les traces, qui sont valorisées dans ces espaces par les acteur.rice.s des renaissances culturelles.

Il n'est pas étonnant dès lors que l'une des associations les plus actives dans le domaine des renaissances culturelles à Tahiti, Haururu, se soit développée d'abord dans le fond de la vallée de Papeno'o dans le cadre d'une mobilisation pour la protection des structures archéologiques d'un marae (espace cérémoniel), mises en danger par la réalisation d'un projet d'aménagement hydroélectrique. Aujourd'hui le site principal de l'association, Fare Hape, associe plusieurs espaces de cultures : le marae restauré, un fare 'arioi réservé aux arts (en cours de réalisation) mais aussi différents fa'a'apu (entretien avec Yves Heifara Doudoute, président d'Haururu, Papeno'o, Tahiti, 2021).

Les artistes et artisan.ne.s interrogé.e.s valorisent les marges insulaires et rurales justement parce qu'on peut y faire l'expérience de formes de continuité culturelle sur le temps long, retrouver des gestes, des manières de vivre, un lien avec la terre aussi. « Ce pays c'est autre chose que Pape'ete, Dieu merci. On a tendance à croire que voilà, voilà, non c'est pas ça la culture. La culture c'est quand t'es planté là que tu vas pêcher... en fait, c'est ta vie de tous les

⁵ La romancière évoque ici le colorisme, la domination à Pape'ete d'une élite composée d'individus issus d'unions sur plusieurs générations entre populations polynésiennes autochtones et populations européennes allochtones. Cette dénonciation n'a rien d'ethnique, celles.ceux qui la portent ici se considèrent eux.elles-mêmes comme « demis », c'est la domination politique et culturelle d'une véritable classe sociale, héritée de la première phase de la colonisation, avant le C.E.P., qui est ici en cause.

jours la culture » (Chantal Spitz, Pape'ete, Tahiti, 2019). « [Mes voisins] m'ont appris la vie marquisienne : comment se débrouiller dans la brousse, faire du coprah, aller à la pêche, aller chercher du toetoe [crabes], aller chercher les chevrettes, planter, ça c'était un gros déclic et ça vraiment ça a tout changé, ça m'a aidée à rentrer en contact avec la terre, avec les gens, avec la culture marquisienne, la façon de penser marquisienne qui est pas... qui est dans l'action, l'action c'est la chose la plus importante, [...] quand tu plantes quelque chose ça a des conséquences, ça va pousser et ouais ça m'a marquée » (Heretu Tetahiotupa, Anaho, Nuku Hiva, 2019). Il s'agit aussi pour certain.e.s acteur.rice.s de se départir du poids du religieux dans la renaissance culturelle, de rompre avec ces formes de syncrétisme qui étaient justement présentées dans la thèse d'A. Babadzan., comme lorsque cette actrice à Tahiti raconte comment elle a dû renoncer à consulter les ancien.ne.s de sa commune au sujet du déroulement de la cérémonie du kava butant sur les références à la Sainte Trinité dont leurs discours étaient empreints (Tahiti, 2020). Une large partie des controverses qui entourent les renaissances culturelles comportent en effet une dimension générationnelle et religieuse. Une frange parmi les plus jeunes développe aujourd'hui une approche qui la pousse à vouloir enjambrer la tradition christianisée pour revenir à une tradition antérieure. Dans cette démarche, les espaces marginaux semblent en effet jouer un rôle de conservatoire de « traces », la colonisation et les missions ayant été avant tout un phénomène géographiquement littoral.

Derrière la variété des formes de reconsidération des marges, mises en avant par les acteur.rice.s des renaissances culturelles, apparaît ainsi une volonté de résister à une centralisation qui ne correspond pas seulement à une concentration de populations et d'activités à Pape'ete ainsi que sur les littoraux de Tahiti, mais surtout à une concentration de pouvoirs (celui des demis, du capital, de l'influence occidentale, et parfois de l'influence de la religion chrétienne...). Quitter le centre, c'est aussi exprimer un désir de ne plus être centré.e, soumis.e aux pouvoirs qui s'y concentrent.

Cependant, tous les acteur.rice.s des renaissances culturelles ne s'inscrivent pas dans cette logique : quelques-un.e.s militent pour la reconnaissance d'une culture mā'ohi tant urbaine que rurale. Dans cette perspective qui est notamment celle de S. Chailloux (Pape'ete, Tahiti, 2021) mais aussi ailleurs dans le Pacifique, à Samoa et Aotearoa, celle d'A. Wendt (1976), le rapport à la terre, au fenua, reste central (Chailloux, 2016) mais il n'est pas incompatible avec la vie urbaine. Ces acteur.rice.s craignent d'ailleurs qu'une telle démarche débouche sur un purisme et une silenciation des populations urbaines qui ne pourraient plus prendre part à l'énonciation

culturelle (Wendt, 1976 : 52). La relégation des populations urbaines est déjà instituée dans certains événements culturels. Ce fut le cas au Matavaa o te Henua Enana (Festival des arts des îles Marquises), à Ua Pou, en 2019 : le groupe des Marquisien.ne.s de Tahiti (Toko Henua) n'a pas pu se produire en soirée sur le site principal de l'événement comme les autres délégations venues des différentes îles de l'archipel (entretiens avec trois membres du comité organisateur de l'événement, Hakahau, Ua Pou, 2019). Il.elle.s ont été programmé.e.s en journée, dans la halle au milieu des artisan.e.s et sur le site historique de Mauia à Hohoi, ce qui n'a pas suffi à compenser leur sentiment de relégation (entretien avec deux membres de Toko Henua, Hakahau, Ua Pou, 2019). On peut s'interroger sur les significations de ce choix de programmation : y voir l'expression d'un parti pris anti-urbain ou la crainte d'une influence tahitienne sur l'énonciation de la culture marquisienne.

Il ne s'agit pas de nier l'existence de telles tendances dont l'étude nécessiterait un autre article. Il ne faudrait cependant pas déduire de ce qui précède une lecture caricaturale de l'opposition entre centre et marges. Les acteur.ice.s des renaissances culturelles (mais ceci est aussi vrai de l'ensemble des personnes rencontré.e.s) ne rompent que rarement le lien avec le centre. Lorsque les moyens le permettent, les allers-retours entre le centre et la marge sont fréquents, selon une logique banale en Océanie, et que nous avons déjà décrite plus haut, visant à tirer parti de ressources situées dans différents espaces. Le centre reste le lieu où plusieurs de ces acteur.rice.s se sont formé.e.s, le lieu où ils accèdent à un rayonnement national voire international à la faveur d'événements comme le Salon du livre, le Salon du tatouage ou le Festival international du film océanien (F.I.F.O.) qui se tiennent chaque année à Pape'ete ou dans sa périphérie proche. L'intérêt pour la marge ne correspond que très rarement à une démarche d'auto-enfermement.

Si le choix de la marge relève de nombreuses intentionnalités allant de l'opportunité foncière au choix de cet espace pour alimenter les renaissances culturelles, il existe un dernier cas de figure dans lequel se mêlent plusieurs de ces démarches, celles qui pouvaient d'ailleurs sembler les plus contradictoires, en première lecture. Il s'agit du cas des revenant.e.s qui développent ou redéveloppent des vanilleraies dans les îles hors Tahiti, se situant ainsi à l'interface de plusieurs intentionnalités. L'exemple de Tini (Ra'iātea, Uturoa, 2018) est ici particulièrement éclairant. C'est à la suite des attentats de Paris en 2015, qu'il a choisi de revenir à Ra'iātea. Il a alors eu l'opportunité de remettre en exploitation la vanilleraie de ses grands-parents, abandonnée depuis quelques années. Ses terres étant situées à proximité d'un chemin de randonnée, il souhaite aujourd'hui développer un projet « d'agro-tourisme » dans lequel la promenade permettra aux touristes de découvrir ses terres ancestrales et aussi la production de

vanille, une culture délaissée par de nombreux habitant.e.s au moment du C.E.P. et qui est aujourd'hui considérée comme traditionnelle. Il souhaite ainsi « rééduquer les gens à la nature et au bien-être » et « valoriser le capital endormi » car pour lui c'est une opportunité de s'exprimer ici sur ses terres où il dit avoir plus de liberté. Dans sa démarche visant à réinvestir la marge, on retrouve, chez Tini, une combinaison d'intentionnalités : le rejet d'un mode de vie associé aux zones urbaines, le choix d'un espace refuge pour se protéger, une opportunité de reprendre des terres familiales et des vanilleraies délaissées (permettant ainsi de développer une activité rentable et exportatrice), une volonté de faire découvrir un héritage dont il est fier. La production de vanille mais aussi celle du coprah, étroitement associées à la manière de vivre dans les marges, sont ici également considérées comme des activités traditionnelles. C'est toute la polyvalence des modes de vie dans les marges qui ressort ici, associant les temporalités des traces précoloniales, de l'héritage familial, mais aussi des modes de production et de commercialisation issus de la colonisation, ainsi que des courants de pensée plus contemporains relatifs au bien-être.

Conclusion

La reconsidération des marges, dont les pratiques et le discours des acteur.rice.s rencontré.e.s sont porteurs, révèle ainsi les carences du centre en termes de ressources environnementales, idéologiques et historiques. Certaines de ces carences sont connues des pouvoirs publics situés au centre qui cherchent également, dans une perspective développementaliste, à intégrer la marge à son fonctionnement : développant les conditions d'une transformation de la marge en périphérie productive répondant aux besoins du centre ou confortant le centre dans son rôle de porte d'entrée dans la mondialisation. C'est sans compter le fait que certain.e.s acteur.rice.s qui rejoignent les marges n'inscrivent pas leur présence au sein de celles-ci dans une visée transformative, du moins la transformation en question n'est pas celle qu'il.elle.s imposeraient à la terre, au fenua (henua), mais à l'inverse celle que le lien avec la terre leur permet d'engager sur eux.elles-mêmes, individuellement et collectivement, comme dans les mouvements de renaissance culturelle.

Ainsi, rejoindre les autres îles et les vallées peu accessibles, signifie déjà souvent rompre avec un modèle dominant centré sur Tahiti et l'agglomération de Pape'ete. Ce mouvement ne peut s'expliquer uniquement par les politiques visant à transformer ces espaces en périphéries productives. De plus, les mobilités étudiées alimentent souvent la reconsidération de ressources, de pratiques, dont une partie de la littérature scientifique avait trop rapidement annoncé la

disparition (agriculture et culture locales). Cet intérêt pour les marges n'est pas spécifique à la Polynésie française. On pourrait le retrouver dans d'autres territoires océaniques, voire dans d'autres territoires (anciennement) colonisés. Les processus étudiés dans les marges en Polynésie française nous ont donc permis de mettre en évidence l'existence d'un complexe jeu de temporalités (remettant en cause différentes approches plus linéaires et parfois fatalistes) : le lien avec les marges n'a jamais été rompu, les contre-flux se sont toujours maintenus, le passé précolonial n'est pas perdu.

Bibliographie :

Alévêque, G, 2021. « Comment « réveiller » la culture ? Innovation rituelle et ancestralité en Polynésie française », *Journal de la Société des Océanistes*, n°153, (p. 229-243).

Babadzan, A, 1982. *Naissance d'une tradition. Changement culturel et syncrétisme religieux aux îles Australes (Polynésie française)*. Paris, ORSTOM, (313 p.).

Bambridge, T et Neuffer, P, 2002. « Pluralisme culturel et juridique en Polynésie française : la question foncière », *Hermès, La Revue*, vol. 1-2, n°32-33, (p. 307-315).

Bambridge, T, 2004. « Mobilité et territorialité en Océanie », *L'information géographique*, vol. 68, n°3, (p. 195-211).

Bernard, S, 2021. *S'installer et vivre en Polynésie française. Mobilités et recompositions territoriales. L'exemple de Ra'iatea (Îles Sous le Vent) et Rurutu (Îles Australes)*. Thèse de géographie dirigée par Bernardie-Tahir, N et Brigand, L, soutenue le 26 novembre 2021, Université de Limoges, 460p.

Bernard, S, et Bernardie-Tahir, N, 2021. « (Re)venir vivre dans une île polynésienne : vers un nouveau paradigme mobilitaire ? L'exemple de Rurutu (Australes) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°283, (p. 201-234).

Bhabha, H, 1994. *The location of culture*. Londres, Routledge, (285 p.).

Bon, O, 2005. « L'insoutenable développement urbain de l'île de Tahiti : politique du « tout automobile » et congestion des déplacements urbains », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°230, (p. 121-152).

Brunet, R, 1980. « La composition des modèles dans l'analyse spatiale. », *L'Espace géographique*, (p. 253-265).

Cailly, L, Huyghe, M, et Oppenchaim, N, 2020. « Les trajectoires mobilitaires : une notion clef pour penser et accompagner les changements de modes de déplacements ? », *Flux*, vol 121, (p. 52-66).

Canavezio, R, 2006. « Marginalité, dépendance et coprahculture dans les atolls de Polynésie française », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°273, (p. 281-285).

Cattan, N, 2006. « Centre-Périphérie », in Ghorra-Gobin, C, *Dictionnaire des mondialisations*. Paris, Armand Colin, (p. 47-49).

Chailloux, S, 2016. « Quand les mots/maux de la terre mā'ohi justifient une identité autochtone au travers d'un discours d'émancipation en Polynésie française », *Appartenance vs. Propriété, les nouvelles relations des Océaniens à leur terre et à leur environnement*, Actes de la première conférence du PIURN, 3-7 novembre 2014, Université de la Nouvelle-Calédonie.

Chaléard, J-L, et Dubresson, A, 1989. « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », in B Antheaume et al., *Tropiques. Lieux et Liens*, Paris, ORSTOM, Coll. Didactiques, (p. 277-290).

CNUCED, 2021. Profil général : Polynésie française, UNCTADSTAT, (3 p.).

Davezies, L, 2009. « L'économie locale « résidentielle » », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n°1, (p. 47-53).

Depraz, S. 2017 a. *La France des marges*. Paris, A. Colin, Coll. U, (279 p.).

Depraz, S. 2017 b. « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 94, n°3, (p. 385-399).

Donaldson, E, 2016. *Living with Sacred Lands: Negotiating Sustainable Heritage Management and Livelihoods in the Marquesas Islands*, Thèse de doctorat en anthropologie, McGill University, Montréal, (401 p.).

Doumenge, J-P, 2016. « Mise en place et développement des espaces urbains dans les îles du Pacifique, exposition aux aléas naturels, influence sur le milieu biophysique », *Dynamiques environnementales*, n°38, (p. 22-69).

Dufresne, F, 2021. *Polynésie française. Rapport Annuel 2021*, IEOM, (188 p.).

Dupon, J-F (ed.), Bonvallet, J (ed.), Vigneron, E (ed.), Gay, J-C (collab.), Morhange, C (collab.), Ollier, C (collab.), Peugniez, G (collab.), Reitel, B (collab.), Yon-Cassat, F (collab.), Danard, M (coord.), Laidet, D (réd.), 1993. *Atlas de la Polynésie Française*. Paris : ORSTOM, (250 p.).

Fages, J, 1974. « Migration et urbanisation en Polynésie française », *Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol 11, n°3/4, (p. 243-258).

Ghasarian, C, Bambridge, T, Geslin, P, 2004. « Le développement en question en Polynésie française », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°119, (p. 211-222).

Glissant, E, 1996. *Introduction à une poétique du divers*. Martinique, Hors-série littérature, Gallimard, (160 p.).

- Hau'ofa, E, 1993. *A New Oceania : Rediscovering Our Sea of Islands*. Suva, The University of the South Pacific School of Social and Economic Development, Beake House, (144 p.).
- Hau'ofa, E, 2013. *Notre mer d'îles*. Pape'ete, Pacific Islanders, (40 p.).
- Hauteserre, A M d', 2004. « Planification économique et migration en Polynésie française », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n°1, (p. 119-139).
- Jones, P, 2016. *The emergence of Pacific urban villages. Urbanization trends in the pacific islands*, Asian Development Bank, Pacific Studies series, (107 p.).
- Landel, P A, Mao, P, Rey, A, Robinet, N, 2017. « Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marquerie territoriale entre marge et périphérie. » [en ligne], in Roth, H, *Espaces fragiles, Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Presses Universitaires Blaise Pascal, (p. 1-15).
- Le Bihan, P-Y, 2015. *Polynésie française. Rapport Annuel 2015*, IEOM, (188 p.).
- Lévy, J, 2019. « Marges de manœuvre, la virtualité en question », in Bernier, X (dir.), *Mobilités et marginalités*, Presses universitaires de Rennes, (273 p.).
- Lussault, M, 2013. “Urbain”, in Lévy, J, Lussault, M (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, (1127 p.).
- Mignolo, W, 2001. “Coloniality of power and subalternity”, *The Latin American subaltern studies reader*, (p. 424-444).
- Montagné Villette, S, 2007. « Les marginalités : du subi au choisi », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n°3, (p. 305-314).
- Mury, F, 2022. *Les échelles des renaissances culturelles en Polynésie française*, thèse de géographie dirigée par Bernardie-Tahir, N, soutenue le 2 décembre 2022, Université de Limoges, (499 p.).
- Pereira de Grandmont, O, 2018. «Négocier les interdépendances» : autonomie, action politique et identité au Henua 'Enana, Mémoire de maîtrise, Université de Laval, (192 p.).
- Pestaña, G, et Pantz, P.C, 2015. « Partir pour rester ? Les mobilités comme éléments de durabilité des territoires de la Nouvelle-Calédonie », in Blaise, S, David, C, et David, V, *Le développement durable en Océanie. Vers une éthique nouvelle*. Aix-Marseille, Presses Universitaires de Provence – Presses universitaires d'Aix-Marseille, Coll. Espace et Développement Durable, (p. 313-334).

- Pestaña, G, 2016. « Du spectre du peuplement à celui de l'indépendance », *Espace population sociétés*, 2015/3-2016/1, (p. 1-21).
- Poulot, M, 2008. « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 83/4, (p. 269-278).
- Prost, B, 2004. « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, vol. 79, n°2, (p. 175-182).
- Raffestin, C, 2013. « Et si les « marges » étaient les éléments d'un paradigme indiciel susceptible d'alimenter de nouvelles interprétations ? », communication à la journée des jeunes chercheurs de l'institut de Géographie de Paris, Géographie des marges et marges en géographie [en ligne], Paris, le 19 novembre 2020.
- Ravault, F, 1967. *Maharepa. Etude de structures agraires*. Paris, ORSTOM, (114 p.)
- Ravault, F, 1978. *Structures foncières et économie du coprah dans l'archipel des Tuamotu*. Pape'ete, ORSTOM, (164 p.)
- Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en Polynésie française, 2013. Situation de l'agriculture polynésienne en 2012. Ministère du développement des activités du secteur primaire.
- Redon, M, 2017, « Télé-réalité : insulaires de rien », *Libération*, [En ligne]
 URL : https://www.liberation.fr/images/2017/09/27/tele-realite-insulaires-de-rien_1599395/
- Reynaud, A, 1981. *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris, Presses Universitaires de France, 264 p.
- Ringon, G, 1971. *Une commune de Tahiti à l'heure du Centre d'Expérimentation du Pacifique : Faa'a – Une sociologie du présent*. Paris, ORSTOM, (227 p.).
- Robineau, C, 1981. *Tradition et modernité aux îles de la Société. Une interprétation anthropologique*. Thèse pour le doctorat d'Etat ES-Lettres et Sciences Humaines, Université Paris V, René Descartes, (1009 p.).
- Ruffray, S de, 2000. « De la marginalité territoriale à la recomposition territoriale « marginale » ». *Revue Géographique de l'Est*, vol. 40, n°4, (p. 1-18).
- Sajaloli, B, Grésillon, E, 2018. « Les marges, une géographie plastique des territoires humains », *L'Information géographique*, vol. 82, n°1, (p. 129-142).

Sallustio, M, 2018. « Le « retour à la terre » : entre utopie et nostalgie », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n°22, (p. 1-19).

Saumon, G, 2019. *Big sky, Montana, une géographie critique. Capital environnemental et recompositions sociales dans l'ouest du Montana*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Limoges, (494 p.).

Saumon, G, Richard, F, 2021. « Les rapports de pouvoir et les corps sportifs dans le New West (États-Unis) : de l'habitus spatialisé au corps dominant », communication au Festival International de Géographie, Saint-Dié, octobre 2021.

Saura, B, 2008. *Tahiti Mā'ohi: culture, identité, religion, et nationalisme en Polynésie française*. Pirae, Au vent des îles, (529 p.).

Sierra-Paycha, C, et Lesage, A, 2019. *Les mobilités résidentielles, baisse de la mobilité au sein de la Polynésie française, augmentation de l'immigration internationale et des retours*, Points forts Etudes ISPF-INED, (10 p.).

Teriierooiterai, C, 2013. *Mythes, astronomie, découpage du temps et navigation traditionnelle, l'héritage océanien contenu dans les mots de la langue tahitienne*, thèse de doctorat, Université de la Polynésie française (393 p.).

Tetiarahi, G, 1983. « Pape'ete : un exemple de croissance urbaine accélérée », *Cahiers d'Outre-Mer*, n°144, (p. 343-371).

Tommasi, G, 2018. « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géococonfluences*, [En ligne].

Tommasi, G, Richard, F, et Saumon, G, 2017. « Introduction – le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Noroi*, vol, 243, (p.7-15).

Torterat, J, et Bolduc, M, 2018. *Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer*, rapport de l'Insee, (4 p.).

Vucher-Visin, J, 2014. *Les migrations inter archipels entre 2007 et 2012*, Points forts Etudes ISPF, (12 p.).

Vucher-Visin, J, 2014. *Les migrations en Polynésie française entre 2007 et 2012*, Points forts Etudes ISPF, (12 p.).

Wendt, A, 1976. « Toward a new Oceania ». *Mana review*, vol. 1, n°1, (p. 49-60).

Wendt, A, 2008 (trad.). *Les feuilles du Banian*. Au Vent des Îles, coll. Littérature du Pacifique, (810 p.).

Wendt, A, 2005 (trad.). *Le baiser de la mangue*. Au Vent des Îles, coll. Littérature du Pacifique, (608 p.).